MAIRIE DE SAINT-ANDRE
Place du 2 Décembre
BP 505
97440 Saint-André
A l'attention de M. VIRAYE

Caractérisation des enrobés routiers bitumineux
Recherche d'amiante et d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)

INTERVENTION **PARKING AVANT DU CIMETIERE DE SAINT-ANDRE** **CHEMIN LEFAGUEYES**	**Mission réalisée le 18 JUIN 2026** **Intervenants : FABRICE BRIGY CATRONIA** **Rédigé par : FABRICE BRIGY CATRONIA** **Validé par : AURIANE PEYROT DES GACHONS**

N° D'AFFAIRE : 2602REUY3000004
N° DE RAPPORT/CHRONO : 2602REUY3000004R
DATE DU RAPPORT : 24/07/2026

Version 3

SOCOTEC Réunion
Agences Hygiène Sécurité Environnement
33 rue André LARDY - La Mare
97438 Sainte-Marie

Rédacteur :
Nombre de page : 07 pages + annexe et Bordereaux analyse en pièce jointes

SOMMAIRE

1. OBJET DE LA MISSION 3
2. DÉROULEMENT DE LA MISSION 3
   2.1 PRESTATIONS REALISEES : 3
   2.2 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA REALISATION DE LA CAROTTE 4
3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 4
   3.1 DIAGNOSTIC AMIANTE ENROBES DE VOIRIES 4
   3.2 DIAGNOSTIC EN HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP) DE L'ENROBE DE VOIRIE 5
4 DESCRIPTION DES STRUCTURES DE VOIRIE ANALYSÉES 5
5 CONCLUSION 7
6 ANNEXES 8
   6.1 ANNEXE 1 : ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE (1 PAGE) 8
7 PIECES JOINTES 8
   PIECE JOINTE 1 : RAPPORTS D'ANALYSE DU LABORATOIRE 8

1. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée à SOCOTEC REUNION a pour objet la caractérisation de la présence ou de l'absence d'amiante dans les enrobés bitumineux formant le revêtement de voirie du domaine du propriétaire. Elle comporte :

Le repérage des voiries concernées et la réalisation de prélèvements de carottes

L'identification de la présence d'amiante dans les carottes,

La rédaction du présent rapport.

L'intervention de SOCOTEC REUNION est effectuée dans le cadre du Guide d'aide à la caractérisation des enrobés bitumineux (établi sous l'égide du Comité de Pilotage National « Travaux routiers – risques professionnels » version du 20 novembre 2013). Elle porte sur les couches d'enrobés bitumineux des voiries.

La zone de voirie concernée est décrite dans le tableau suivant :

Section de voirie concernée	Nature du revêtement apparent	Echantillons prélevés
PARKING AVANT DU CIMETIERE	Revêtement bitumineux	**02**

2. DÉROULEMENT DE LA MISSION

2.1 Prestations réalisées :

☒ Entretien préalable et recueil des informations relatives aux zones de voiries à caractériser

☒ Visite des zones pour inspection visuelle des voiries susceptibles de contenir de l'amiante concernées par les travaux.

☒ Récolement sur site d'échantillons de revêtements de voirie

Analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC REUNION

☒ Laboratoire(s) d'analyse :

1 : EUROFINS 20 rue du Kochersberg Site de SAVERNE BP 50047 67700 SAVERNE

☒ Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis

L'échantillon de revêtement de voirie prélevé est constitué d'une carotte d'enrobée.
Le prélèvement a été réalisé par SOCOTEC REUNION.

2.2 Informations complémentaires sur la réalisation de la carotte

L'implantation du prélèvement a été réalisé à partir des données suivantes.

	Option choisie	Document de référence
	Nombre et Implantation des prélèvements définis par le donneur d'ordre	
☑	Nombre et implantation des prélèvements définis par SOCOTEC REUNION	Géolocalisation du site

3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

3.1 Diagnostic amiante enrobés de voiries

Le tableau suivant décrit le résultat d'analyse du prélèvement réalisé sur l'enrobé (voir détail pièce jointe 1).

L'échantillon ainsi conditionné a été ensuite envoyé aux laboratoires d'analyses agréés et accrédités afin d'être analysés selon la norme N FX 43-050 pour détection des fibres d'amiante par Microscopie électronique (META)

Point de prélèvement	N° échantillon / analyse / Laboratoire	Résultats
PC 01	26A024031-001/META/EUROFINS	N
PC 02	26A024031-002/META/EUROFINS	N

a Composants contenant de l'amiante

N Composants repérés sans amiante

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne ou entreprise pouvant intervenir sur ou à proximité des enrobés bitumineux mentionnés dans le présent rapport.

3.2 Diagnostic en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) de l'enrobé de voirie

Le tableau suivant décrit les résultats d'analyse du prélèvement réalisé sur l'enrobé (voir détails Annexe 2) pour comparaison au seuil de 50 mg/kg dans le guide d'aide à la caractérisation des enrobés bitumineux, publié par le Ministère du Travail en novembre 2013.

L'échantillon ainsi conditionné est ensuite envoyé aux laboratoires d'analyses agréés et accrédités afin d'être analysés selon la norme N FX 43-050 pour détection du taux d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) par Chromatographie en phase Gazeuse avec détection par Spectrométrie de Masse (CG-SM).

Point de prélèvement	N° échantillon / analyse / Laboratoire	Résultats Somme des HAP (mg/kg)	Conclusion Somme des HAP (mg/kg)
PC 01	26A024031-001 /CG-SM/EUROFINS	<0,5 mg/kg	**< 50 mg/kg**
PC 02	26A024031-002 /CG-SM/EUROFINS	<0,5 mg/kg	**< 50 mg/kg**

4 DESCRIPTION DES STRUCTURES DE VOIRIE ANALYSÉES



Composants contenant de l'amiante



Composants repérés sans amiante

		Photo	Localisation
Numéro de la Carotte	**PC 01**		
Type de structure ou de matériau	Matériau dur bitumineux de type enrobé		
Zone d'implantation (section de voirie)	**PARKING AVANT DU CIMETIERE**		
Epaisseur de la couche (cm)	4,5 cm		
Présence d'amiante	N		
Présence d'HAP	**Somme des HAP < 50 mg/kg**		

		Photo	Localisation
Numéro de la Carotte	**PC 02**		
Type de structure ou de matériau	Matériau dur bitumineux de type enrobé		
Zone d'implantation (section de voirie)	**PARKING AVANT DU CIMETIERE**		
Epaisseur de la couche (cm)	4,5 cm		
Présence d'amiante	N		
Présence d'HAP	**Somme des HAP < 50 mg/kg**		

5 CONCLUSION

Dans le cadre de la mission décrite en objet du présent rapport, il a été réalisé un prélèvement au droit de la commune de Saint-André :

- **02 prélèvements d'enrobés**

Après analyses en laboratoire accrédité, l'échantillon ne contient pas d'amiante et possède un taux d'Hydrocarbure Aromatiques Polycycliques (HAP) inférieur à 50 mg/kg.

Fin du rapport

6 ANNEXES

6.1 Annexe 1 : Attestation de compétence amiante (1 page)

7 PIECES JOINTES

Pièce jointe 1 : rapports d'analyse du Laboratoire

Annexe 1 : Attestation de compétence amiante

Titulaire :

M. BRIGY CATRONIA Fabrice

Date de naissance : 12 janvier 1973

Est titulaire d'une :

ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE SOUS SECTION 4

Activités définies au 2° de l'article R.4412-94 du Code du Travail

Suite à une Formation Recyclage

Fonction : Opérateurs intervenant sur matériaux et équipements contenant de l'amiant

Valable jusqu 'au : 11/02/2029

Contenu conforme à l'Arrêté du 23/02/2012

SOCOTEC REUNION : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 98.97.00089.97 auprès du préfet de région ILE DE LA REUNION

SOCOTEC REUNION
33 RUE ANDRE LARDY - LA MARE

97438 SAINTE MARIE

Formateur :
Christophe HIPPIAS

Date d'obtention : 12/02/2026

Certificat N°
2026.00054

HIPPIAS Christophe.
Responsable Formation

SOCOTEC REUNION
33 Rue André Lardy - La Mare
97438 Sainte-Marie
Tél : 0262 94 48 48 - 0262 94 48 50
SIRET : 321 936 197 00052